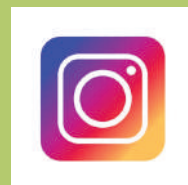


ÉquiLiberté Info

Hors-Série



equiliberte.org



SOMMAIRE



Florence Heuzard : secrétariat

contact

02 40 50 72 16

secretariat@equiliberte.org

Secrétariat ÉquiLiberté
8 rue des Mesanges Bleues
Launay
44850 LE CELLIER

Les horaires d'ouverture du
secrétariat :
mardi, jeudi, samedi de 10 h à 13 h
mercredi et vendredi de 13 h à 16 h

Bulletin hors série

Direction publication : Michel Bazin

Fédération ÉquiLiberté

Association loi 1901
Déclaration 20.04.2004
Modifiée le 05.01.2015
Bressuire 79300

N° ISSN : 2274-8245, siège social :

13 rue du Vieux Moulin

79700 St Aubin de Baubigné

journal gratuit imprimé par :



Date de parution
janvier 2024

Crédit photos

Adhérents
Associations ÉquiLiberté

les articles publiés n'engagent que la
responsabilité de leurs auteurs

2 - Sommaire

3 - Édito

4 - Traction animale

5 - ÉquiLiberté, une force fédérative

6 - Les Rassemblements ÉquiLiberté

8 - Quelles assurances pour le particulier

10 - Les Rassemblements locaux

12 - Santé : la mycose des poches gutturales

13 - Associations, adhérer : pourquoi ?

14 - Salons

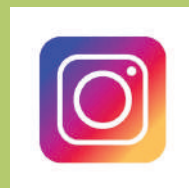
16 - ÉquiChemins

18 - Nos chemins en danger

20 - Certificat d'engagement et de connaissance

21 - Trombinoscope

22 - Nos partenaires



equiliberte.org

Édito

ÉQUILIBERTÉ

Une grande aventure qui a débuté en 2002 et qui a pris largement son envol depuis sa création. A l'origine il y a eu Guy, Alain, Bernard, Claude et autres personnages avides de liberté et de randonnées équestres sur nos beaux itinéraires et chemins de France.

Nombreux évènements organisés ou sponsorisés par ÉquiLiberté lui permettent d'obtenir une visibilité et une notoriété qui à ce jour font que nous sommes reconnus et écoutés par les instances officielles et les collectivités territoriales.

Aujourd'hui avec plus de 2000 adhérents et 150 associations, sa réputation ne cesse de progresser. Ses compétences reconnues au titre du tourisme de randonnée équestre, en particulier, lui ouvrent les portes d'un développement assuré dorénavant.

ÉquiLiberté partenaire d'un tourisme responsable

La préservation de l'environnement et du patrimoine : une mission d'ÉquiLiberté, placer la nature au cœur du tourisme, est un des engagements de la Fédération. Sa mission est de proposer, à travers des randonnées équestres d'un ou plusieurs jours, un tourisme écoresponsable.

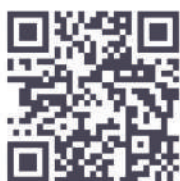
ÉquiLiberté s'engage à promouvoir la «circulation douce», une des valeurs principales de la randonnée équestre. Elle propose à des cavaliers, avides de découvertes avec leurs montures, et d'immersion dans la nature, la possibilité de répondre à leurs envies d'aventures, tout en observant une démarche touristique respectueuse de l'environnement.

Les objectifs fixés par ÉquiLiberté :

Développer le réseau d'itinéraires des sentiers accessibles aux cavaliers et meneurs, mais également pour tous les types de randonneurs. Il est très fréquent de voir dans une randonnée organisée par une association locale, des marcheurs et des vététistes.

Puis, il nous faut souligner une caractéristique majeure de nos rencontres, manifestations et rassemblements, c'est la convivialité toujours mise à l'honneur par nos nombreux organisateurs et bénévoles.

suite —————>



> www.equiliberte.org



suite édit

Une grande réalisation d'ÉquiLiberté :

ÉquiChemins.Com : il s'agit d'un immense site internet développé par ÉquiLiberté pour mettre à disposition de tous les randonneurs à cheval, à vélo, à pied, avec un âne etc..., des itinéraires contrôlés, validés et mis à jour.

Les itinéraires de randonnées sont mis en ligne et téléchargeables gratuitement sur le site : <http://equichemins.com>.

La démarche d'ÉquiChemins s'inscrit dans la philosophie d'ÉquiLiberté : comprendre les besoins de ses adhérents et y répondre par une vraie relation de service, mais s'ouvrir aussi au plus grand nombre.

Cette réalisation contribue au développement de la circulation douce, à la mise en avant des chemins ruraux et des territoires, et au soutien de l'économie rurale.

Nous pensons que le descriptif de nos valeurs et objectifs favoriseront le souhait de nous rejoindre afin de porter ensemble ce magnifique projet qu'est ÉquiLiberté.

Michel BAZIN
Président

ÉquiLiberté s'adresse à tous les amoureux des chevaux et des balades en pleine nature. Beaucoup de nos adhérents sont des meneurs, nos manifestations leur sont ouvertes, dans la mesure où les chemins se prêtent à la pratique de l'attelage.

Des informations spécialement destinées à nos amis en calèche sont régulièrement diffusées, et, sur ÉquiChemins, dans la catégorie Attelage, ils trouveront des itinéraires adaptés pour les hippomobiles.

Tous les propriétaires d'équidés sont les bienvenus. Posséder un équidé, pour quelque raison que ce soit, est une façon de vivre, un plaisir, mais ça implique aussi des devoirs. Pour le bien être de nos compagnons, ÉquiLiberté informe régulièrement sur les règles qui doivent être observées par tous propriétaires d'équidés.

Les meneurs aussi !



site web :
équipédia : réglementation applicable à la traction animale



ÉQUILIBERTÉ VOUS PRÉSENTE SES VALEURS FONDAMENTALES

Ces valeurs et les orientations qui nous sont chères, sont régulièrement affirmées par chacun d'entre nous. Nous les diffusons par tous moyens dans nos échanges avec de nombreux interlocuteurs institutionnels et autres publics.

Nous partageons nos valeurs et nos missions pour faire connaître
ÉquiLiberté.

Liberté, convivialité, échange : une équitation sans **compétition** et sans "permis de conduire" dans le respect des équidés.

Un réseau de **passionnés** qui partagent leurs connaissances, leurs expériences et les ressources en circuits et hébergements.

Une structure équitante **dans la sécurité et la légalité** avec la pédagogie adaptée à nos activités.

Un **acteur moteur** dans le développement du tourisme de randonnée.

Une défense et une contribution au **tourisme vert**, à l'environnement, au patrimoine et à la défense active des chemins locaux.

Un **partage** de nos messages auprès des collectivités territoriales et la sensibilisation de nos partenaires aux enjeux des avantages de la randonnée équestre.

Un **soutien et un accompagnement** des associations membres (même les plus petites), des particuliers et des professionnels du tourisme équestre

Une **animation territoriale** avec des randonnées organisées sur tout le territoire : des Rassemblements locaux, départementaux et nationaux.

Une **défense et création, un partage et entretien** des circuits de randonnée en collaboration avec les collectivités territoriales et tous les utilisateurs des activités de pleine nature.

Un site **ÉquiChemins**, un outil pour gérer vos randonnées, vos itinéraires, vos hébergements et vos rencontres.

ÉquiLiberté

Une force
fédérative

Par des randonneurs
Pour les randonneurs



LE RASSEMBLEMENT ÉQUILIBERTÉ NATIONAL



Coorganisé avec des Fédérations départementales ou des associations locales qui en font la demande, il permet de faire découvrir le patrimoine national.

Ce rassemblement, regroupant jusqu'à 500 cavaliers et meneurs, a lieu chaque année dans une région différente.



2024

Airvault
(Deux-Sèvres)

2022

Moncontour
(Vienne)

2021

St-Père-en-Retz
(Loire-Atlantique)

2019

St-Laurent-Médoc
(Gironde)

2018

Mézières-en-Brenne
(Indre)

2017

Vimoutiers
(Orne)

2016

St-Aigulin
(Charente-Maritime)

2015

ST-Pourçain-sur-Sioule
(Allier)

2014

Ponlat-Taillebourg
(Ariège)

2013

La Souterraine
(Creuse)

2012

Gramat
(Lot)

2011

St-Vidal
(Haute-Loire)

2010

Thouars
(Deux-Sèvres)

2009

Richelieu
(Indre-et-loire)

2008

St-Palais
(Pyrénées-Atlantiques)

2007

Briançon
(Hautes-Alpes)

2006

Langonnet
(Morbihan)

2005

Écommoy
(Sarthe)

2004

Mézières-en-Brenne
(Indre)

2003

Cognac
(Charentes)

Juillet 2019

St-Laurent-Médoc
33



Ce 17ème Rassemblement ÉquiLiberté, organisé par ÉquiLiberté 33, sous la présidence de Christine Braz, était une vraie réussite. Installés sur le champ de foire de Bernos, les participants ont pu découvrir pendant les 3 jours des parcours de 20 ou 30 km, avec beaucoup de chemins en forêt, très agréables par les fortes chaleurs de juillet. Les différentes animations, le choix des parcours, les repas servis, tout était parfait.

Lire l'article complet de ce rassemblement :

www.equiliberte.org

- actu et agenda
- ÉquiLiberté Info N°38



Juillet 2022

Moncontour
86

ÉquiLiberté 86, présidée par Paulette Rambeau, et la ville de Moncontour ont organisé simultanément le Rassemblement ÉquiLiberté et une fête du cheval avec spectacles, ouverte à tous. Une innovation était l'ouverture des 3 parcours sur les 3 jours, permettant aux amoureux de la randonnée équestre de choisir leur itinéraire. L'équipe de bénévoles très soudée était aux petits soins de tous.

Lire l'article complet de ce rassemblement :

www.equiliberte.org

- actu et agenda
- ÉquiLiberté Info N°49



Juillet 2021

St-Père-En-Retz
44



Paul Cheneau, le président de l'association "Les Sabots de Retz", organisatrice du 18ème Rassemblement Équiliberté, et Michel David, vice-président d'ÉquiLiberté 44, vous parlent de cette manifestation très réussie. Les parcours pendant ces 3 jours ont permis de découvrir les bords de Loire, et le bocage du Pays de Retz. Le chapiteau de cirque était le point de rencontre central de ce week-end.

Lire l'article complet de ce rassemblement :

www.equiliberte.org

- actu et agenda
- ÉquiLiberté Info N°46



ÊTRE BIEN ASSURÉ POUR PARTICIPER AUX RANDONNÉES ÉQUESTRES ET AUX RASSEMBLEMENTS.

Souvent lorsque vous vous inscrivez à une rando ou à un rassemblement on vous demande vos assurances.
Oui mais voilà : vous n'y comprenez rien !

EN ÉQUITATION, ON DISTINGUE DEUX SORTES D'ASSURANCES EN RESPONSABILITÉ CIVILE :

LA RC PRATIQUANT :

- Elle couvre les dommages que peut causer, à un ou des tiers, un cavalier et/ou son équidé, un attelage et/ou son meneur en action d'équitation.
- En action d'équitation : La Responsabilité Civile (RC) garantit les dommages causés aux tiers par le couple « cavalier et équidé » ou par l'ensemble « meneur, équidé, voiture hippomobile », à partir du moment où l'animal est utilisé, monté ou non, ou attelé à une voiture hippomobile.
- Lorsque les dommages sont causés par l'animal ou l'attelage, le responsable est le gardien, qui n'est pas obligatoirement le propriétaire.
- Selon une jurisprudence constante de la Cour de Cassation, le gardien d'un animal est la personne qui en a « la direction, le contrôle et l'usage ».

LA RCPE : (responsabilité civile des propriétaires d'équidés)

- Hors action d'équitation : La Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidés (RCPE) garantit le propriétaire ou le gardien à titre gratuit du fait des dommages causés aux tiers par l'équidé dès lors qu'il n'est pas utilisé, qu'il n'est pas en action d'équitation, par exemple si le cheval sort de son paddock et cause des dégâts à autrui.
- La RCPE, contrairement à la RC, n'est pas attachée à l'assuré mais à l'équidé. Ainsi, quel qu'en soit le gardien au moment du sinistre, la garantie jouera si le cheval est assuré.

EN BREF :

- Lorsque vous montez à cheval, ou bien que vous attelez (lorsque vous êtes en action d'équitation), vous devez être en possession d'une **RC pratiquant** car vous êtes reconnu comme étant le gardien de l'animal, même si vous n'en êtes pas le propriétaire.
- Lorsque vous n'êtes plus en action d'équitation, que votre cheval est au pré ou au paddock, LE PROPRIÉTAIRE doit être en possession d'une **RCPE à son nom**.

Essayons d'y voir plus clair !

LA LOI NOUS DIT :

Article 1242 (ex 1384) : "On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde".

Afin de se protéger contre cela on s'assure en RESPONSABILITÉ CIVILE



ATTENTION !

- La plupart des assurances de Responsabilité Civile Privée, quand elles couvrent les chevaux, les considèrent comme des animaux de compagnie et ne garantissent pas l'action d'équitation.
- Toutes les assurances Multirisques Habitation ne couvrent pas les chevaux en paddocks de randonnée.
- Une assurance RC pratiquant ne vous assure pas contre les dommages physiques qui vous atteignent. C'est votre assurance vie privée qui vous couvre dans ce cas-là. ÉquiLiberté vous propose une assurance individuelle accident.

POUR FAIRE SIMPLE :

- Vous êtes adhérent ÉquiLiberté et vous êtes en possession d'une RC pratiquant et d'une RCPE ÉquiLiberté :
Tout va bien, vous êtes bien assuré.
- Vous êtes adhérent ÉquiLiberté et vous êtes en possession d'une RC pratiquant ÉquiLiberté mais votre RCPE est prise auprès d'un autre assureur :
Vous devez vous munir d'une attestation d'assurance responsabilité civile propriétaire d'équidé (RCPE) indiquant que votre cheval (son nom) est assuré lorsqu'il est au pré et en paddock de randonnée.
- Vous êtes simple adhérent ÉquiLiberté et votre RC pratiquant ainsi que votre RCPE est prise auprès d'un autre assureur :
Vous devez vous munir d'une attestation RC pratiquant portant la mention :
« en action d'équitation ».
Il vous faut également une attestation d'assurance responsabilité civile propriétaire d'équidé (RCPE) indiquant que votre cheval (dont l'identité doit être mentionnée) est assuré lorsqu'il est au pré ou en paddock de randonnée.
- Vous êtes en possession d'une licence FFE :
Elle inclut la RC pratiquant.
Il vous faut une attestation d'assurance responsabilité civile propriétaire d'équidé (RCPE) indiquant que votre cheval (dont l'identité doit être mentionnée) est assuré lorsqu'il est au pré et en paddock de randonnée.



<https://equiliberte.org/nos-assurances/#>

LES RASSEMBLEMENTS LOCAUX

Chaque année, nombreux sont les meneurs et cavaliers à découvrir de nouveaux théâtres d'évasion pleine nature lors des Rassemblements organisés par des équipes de bénévoles très motivés.

Ces Rassemblements sont organisés

- soit par une association locale aidée par la Fédération ÉquiLiberté de son département.
- soit par la Fédération Départementale seule.



Ces Rassemblements participent largement à la cohésion sociale d'un territoire, et font travailler tous les acteurs départementaux avec une préoccupation d'éco-responsabilité. Les mairies sont parties prenantes dans ces organisations, ainsi que les traiteurs, boulangeries, marchés de producteurs, vétérinaires, maréchaux, agriculteurs, et les autres associations environnantes.



Le principe de ces Rassemblements est de faire découvrir les richesses géographiques et patrimoniales d'une région, en alliant balades dans les chemins et villages, visites des sites remarquables et dégustation des produits locaux.



Bonne humeur, apéritifs prolongés, grillades, soirées festives, convivialité, rien n'est laissé au hasard, les bénévoles mettent tout en œuvre pour que ces week-ends restent dans les mémoires. Les participants ne sont jamais déçus, et c'est donc avec un grand plaisir qu'ils en parlent autour de chez eux pour inciter les autres randonneurs qu'ils rencontrent à se joindre à la prochaine organisation.

Dès le mois de mars, et jusqu'à tard dans la saison, chaque week-end les cavaliers et meneurs peuvent ainsi se retrouver et partager leur passion commune. C'est également l'occasion pour les nouveaux adhérents, venus de tous les horizons (jeune propriétaire, centres équestres...), de goûter à une autre forme d'équitation. Ils seront accueillis avec beaucoup de joie dans notre grande famille de randonneurs équestres ou ils pourront trouver de l'aide et de précieux conseils au besoin.



Quelques idées de Rassemblements locaux

Vous trouverez les dates de tous ces Rassemblements sur le site ÉquiLiberté, dans l'onglet Événements. Et des publications sont faites régulièrement sur la page FB d'ÉquiLiberté.



UNE DES MISSIONS DE ÉQUILIBERTÉ EST DE VOUS INFORMER

SANTÉ,
LÉGISLATION
...

Anatomie

Les poches gutturales se trouvent de chaque côté de la gorge, à peu près à mi-chemin entre la base de l'oreille et la sous-gorge. Elles sont remplies d'air, et sont un renflement de la trompe d'Eustache (un petit tuyau entre l'oreille interne et le pharynx) Elles sont entourées d'importants nerfs et de vaisseaux sanguins, et leur rôle est inconnu à ce jour.

Origine de la Mycose.

Elle est causée par un champignon typique, *Aspergillus Fumigatus*, qui colonise les parois des poches, avec une prédilection pour l'endroit où les vaisseaux longent les poches. Ce champignon est présent dans le monde entier, se développe sur tout type de substrats, de la matière végétale en décomposition, du compost, des copeaux de bois, du grain, du foin, des poussières d'environnement, sur des matériaux de construction mouillés, dans les conduites de ventilation. Il se développe même à des températures élevées. 37° est la température où elle a une croissance maximale.

Infection

La mycose se loge dans la paroi de la poche gutturale, de préférence près d'un grand vaisseau. Elle se développe, et fragilise la paroi de ce vaisseau. Elle peut également attaquer le nerf qui longe le vaisseau. Au début, la mycose est sans symptômes.

Symptômes

Au début de la maladie, il n'y a pas de symptômes. Puis il peut y avoir un écoulement nasal, comme dans d'autres maladies, plus bénignes. Puis les symptômes évoquant la mycose apparaissent. Elles sont de deux types. Sanguin ou nerveux. La mycose affaiblit la paroi du vaisseau sanguin, et des saignements du nez vont apparaître. Elles peuvent être discrètes au début, mais le saignement peut aussi être très abondant d'emblée. Une hémorragie grave peut être fatale, et entraîner la mort rapidement. En cas d'attaque d'un nerf, des symptômes d'un dysfonctionnement nerveux peuvent apparaître : problème de déglutition, de mastication, cornage, problème des paupières.

Diagnostic

Tout saignement du nez, même discret, ou tout dysfonctionnement du système nerveux, doit vous alerter, et nécessite un examen approfondi, avec endoscopie de la poche gutturale.

Traitement

Un traitement antifongique par voie générale et par voie locale doit être mis en place. En cas d'une atteinte grave des parois (vue par endoscopie) une intervention chirurgicale peut être nécessaire (technique par embolisation en spirale).

Pronostic

Les chances de réussite dépendent de la rapidité du diagnostic. Plus vite la mycose est traitée, moins il y aura des dommages irréversibles aux vaisseaux et nerfs. Même en cas de traitement réussi, des symptômes peuvent persister dans le cas d'un nerf trop endommagé.

Mycose des Poches Gutturales

La mycose des poches gutturales, causée par un champignon, peut atteindre n'importe quel cheval, indépendant de la race, âge ou sexe. Le réchauffement climatique pourrait expliquer l'augmentation des cas de cette maladie.



Pour consulter un lien qui traite de cette maladie :

<https://www.equitom.be/fr/medical-services/surgery/mycosis-guttural-poches/>

Vous faites partie d'une association avec la randonnée équestre inscrite dans ses gènes ? **Adhérer à ÉquLiberté**, vous y trouverez toute l'aide nécessaire au bon fonctionnement de votre association.



- Bénéficier de l'Assurance Responsabilité Civile Association gratuite pour toutes vos manifestations non compétitives. (voir les conditions sur le site ÉquLiberté).
- Pouvoir prendre une Assurance Responsabilité Civile Personnelle des Dirigeants à un tarif avantageux.
- Profiter de l'aide du pôle juridique et administratif (procurée par des bénévoles compétents).
- Pouvoir proposer à des cavaliers non assurés une assurance temporaire à la journée.
- Être tenu au courant des nouveautés au niveau des Lois, des Décrets, des Règlements.

- Rejoindre la grande famille d'associations adhérentes à EquLiberté et pouvoir échanger avec eux.
- Faire des rencontres à travers les randonnées organisées.
- S'entraider entre associations ; mise en commun des ressources humaines, prêt du matériel, aide dans les démarches administratives, partage des connaissances.

AVANTAGES

- Être référencé sur le site ÉquLiberté et ÉquiChemins.
- Reconnaître, répertorier et défendre les chemins.
- Pouvoir faire la promotion de vos manifestations sur la page FB ÉquLiberté et dans l'onglet Évènements du site ÉquLiberté.

- Renforcer les actions auprès des instances pour une équitation dans le respect de l'environnement et de l'animal.
- Augmenter sa force et son influence au niveau politique et communautaire.
- Défendre une équitation de loisir et sans permis de conduire.

QUELQUES CONDITIONS :

Les statuts de l'association doivent être conformes à l'esprit de la Fédération. (randonnée à cheval, activités équestres dominantes, activités de pleine nature, sans compétition, défense de chemins et patrimoine historique, naturel, activités de loisir).

Les statuts doivent mentionner la capacité à ester en justice.

Aucun article dans les statuts ne doit être en contradiction flagrante avec l'esprit d'ÉquLiberté.

Notre spécialiste vous aidera pour valider votre adhésion.

les structures professionnelles

Pour en savoir plus :

- Rémy Guillon, responsable pôle assurance, r.guillon@equiliberte.org, correspondant Équit'assistance
- <https://equiliberte.org/adhesion-des-associations/>
- <https://equiliberte.org/adhesion-professionnel/>
- contacter le secrétariat ÉquLiberté 02 40 50 72 16 ou secretariat@equiliberte.org
- par courrier : Secrétariat EquLiberté, 8 rue des Mésanges Bleues, Launay, 44850 LE CELLIER

Depuis peu, une structure professionnelle peut adhérer à ÉquLiberté (sans pouvoir bénéficier du volet assurance), et proposer à ses clients une adhésion à ÉquLiberté.

Elle recevra une rétrocession de 3 euros pour chaque nouvelle adhésion et ses renouvellements annuels.

Elle peut proposer à ses clients pratiquants, qui ne disposent pas d'une garantie Responsabilité Civile Équestre, une assurance temporaire à la journée.

Tous les autres avantages sont bien sûr aussi valables (communication, ÉquiChemins, reconnaissance).

Elle peut bénéficier de tarifs négociés et d'une gestion dédiée auprès de notre assureur, Équit'assistance, en le contactant de la part d'ÉquLiberté.

CHAQUE ANNÉE, ÉQUILIBERTÉ EST
PRÉSENT SUR LES SALONS ET FOIRES

LES SALONS ET FOIRES D'ÉQUILIBERTÉ

Équita'Lyon
en novembre

Sommet de l'Élevage

Cournon d'Auvergne
en octobre



Cheval Passion
Avignon en janvier



Jumping de Bordeaux
en février



Certains salons, traditionnellement orientés sur le monde de la compétition ou de l'élevage bovin, s'ouvrent maintenant au tourisme équestre. C'est le cas de Lyon, Cournon ou Bordeaux.

ÉquiLiberté y a naturellement trouvé sa place afin d'accroître sa notoriété dans ces régions.

Angers

en novembre

Contrairement aux autres salons, ÉquiLiberté est partenaire du salon du cheval d'Angers.

Chaque année, ce n'est pas moins de 6 Fédérations Départementales qui y sont représentées pendant trois jours.

Un conseiller ÉquiChemins et un conseiller assurance y sont présents pour répondre aux questions d'un public divers, avide d'informations.

Des forums à thème sont organisés.



NOUVEAU !

EN 2024

première participation au salon :
Cheval Expo de Nancy

CHEVAL
EXPO

du **26**
au **28** JANV
2024

PARC DES EXPOSITIONS DE NANCY

Plus d'infos sur chevalexpo-nancy.fr

ÉquiLiberté RFM STAND'EST Loraplast DESTINATION NANCY



ÉquiChemins

La bibliothèque nationale des itinéraires équestres

Tutoriel : utilisation des cartes sur ÉquiChemins



ÉquiChemins est un site qui référence les hébergements et itinéraires équestres sur tout le territoire.

ÉquiChemins n'a pas pour vocation de créer des itinéraires mais de publier les itinéraires des associations adhérentes à ÉquiLiberté ou de nos adhérents ou partenaires, et de publier les liens vers les itinéraires des autres acteurs du tourisme équestre. ÉquiChemins est une bibliothèque, et en comparaison avec une bibliothèque de livres, ce n'est pas le bibliothécaire qui écrit les livres disponibles, il met seulement en rayon les livres édités, et ce n'est pas le bibliothécaire qui est responsable du contenu du livre.

Tout hébergement pouvant accueillir des équidés peut être référencé sur ÉquiChemins. Il n'y a pas de critère de type ou de capacité d'accueil, ou d'offre d'infrastructures. Le seul requis est un emplacement pour parquer les chevaux, les nourrir (pâturage ou foin) et de l'eau pour les abreuver.



Les structures payantes ; gîtes, campings, chambres d'hôtes, gîtes d'étape... Une structure peut être un professionnel du tourisme équestre mais chaque gîte disposant d'un terrain pouvant accueillir des chevaux peut rejoindre EquiChemins. Une structure peut être référencée sur EquiChemins même en cas d'indisponibilité temporaire.

Quelques exemples :

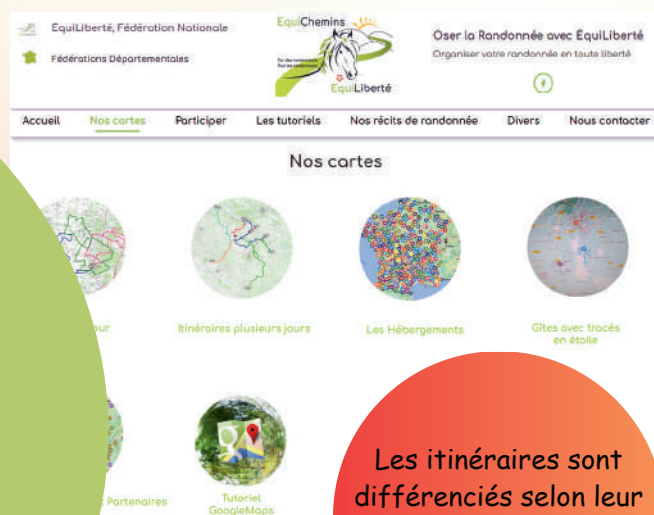
- pas d'accueil possible pour les chevaux pendant une période donnée (beaucoup de campings, pleins en juillet/août, ne peuvent pas accueillir de chevaux pendant cette période).
- pas d'accueil possible pendant la saison hivernale.
- accueil possible uniquement pour une location à la semaine en saison estivale.

Les Relais-Amis sont des hébergements offerts gratuitement, type bivouac. Ils sont souvent proposés par les randonneurs eux-même. La disponibilité de l'hébergeur est de son libre choix.

Pour les hébergements qui ne disposent pas d'une assurance pour l'hébergement des chevaux, (Relais-Amis ou Gîte) EquiLiberté peut fournir le document "Mise à disposition d'installations à titre gracieux". En signant ce document, le randonneur propriétaire reste gardien et responsable de ses chevaux pendant le séjour. Il n'y a pas de transfert de garde. Bien sûr il n'y a pas de tarification d'une prestation dans ce cas, mais seulement un dédommagement pour le foin, et autres fournitures.

Les itinéraires référencés sur EquiChemins sont d'origines diverses :

- Les tracés fournis par les particuliers. Nos adhérents relèvent les parcours autour de chez eux, ou lors d'une randonnée pendant leurs vacances. La plupart du temps il n'y a aucun balisage.
- Les tracés élaborés par les acteurs locaux du tourisme : communautés de communes... Souvent ces tracés sont des itinéraires pédestres, aussi praticables à cheval ou en attelage.
- Le balisage est présent dans la plupart des cas.
- Les tracés fournis par les gîtes et centres équestres, en étoile autour de leur structures.
- Les itinéraires élaborés par les différents CDTE



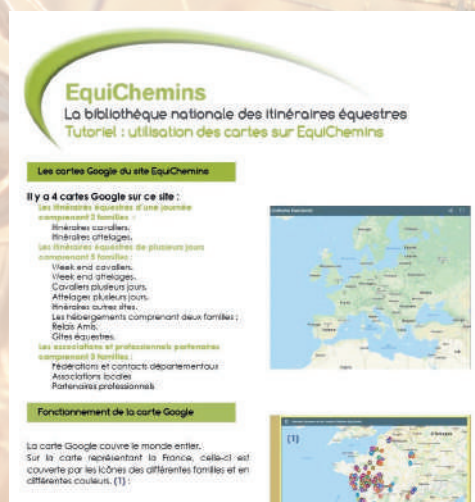
Les itinéraires sont différenciés selon leur accessibilité pour les attelages.



Deux catégories d'itinéraires :

- les itinéraires à la journée, avec le point de départ et d'arrivée dans un même lieu. La distance est de 10 à 40 km. Ce n'est pas EquiChemins qui va décider si un itinéraire est intéressant pour être édité. Nous faisons confiance aux acteurs locaux pour nous adresser que des tracés fiables.
- les itinéraires de plusieurs jours, qui sont sous-divisés dans les catégories week-end (boucles de 2 à 3 jours) et plusieurs jours, (voyages de quelques jours voire semaines).

Une carte spéciale regroupe les gîtes qui proposent plusieurs itinéraires partant de chez eux. Ceci est particulièrement intéressant pour les séjours au printemps ou à l'automne, lorsque le bivouac n'est pas encore envisageable pour tous, ou si on recherche davantage de confort.



Une candidature pour le référencement sur EquiChemins peut se faire par :

- le formulaire Google Form qui est disponible sur le site «proposition d'un gîte équestre» www.eql-qeq.fr/Inscription_Gite_Equestre.g.htm.
- contacter EquiChemins par mail eqleqc@gmail.com, avec les coordonnées de la structure, l'adresse d'un site web ou d'une page Facebook.

Le référencement sur EquiChemins est mis en place gratuitement et peut être enlevé sur simple demande.

Une des missions d'ÉquiLiberté, non négligeable, mais méconnue, est de défendre la libre circulation à cheval sur tout le territoire français. **Un pôle juridique** est affecté à cette tâche.

Pour la défense des chemins et de la liberté de circuler, jusqu'à récemment, chacun se débrouillait dans son coin, pour discuter avec les maires, répondre aux enquêtes publiques, ou aller devant le tribunal administratif.

Un collectif de défense "**Chemins en Danger**", sur l'initiative de plusieurs associations, est né à la suite de ces longues luttes dispersées. Ce groupe de travail, informel mais motivé, réunissant plusieurs associations, ÉquiLiberté, Naturagora, Codever, Les Sentiers du Landais, et plein d'autres, est là pour s'assurer que les chemins restent dans le domaine public, et pour suivre et réagir plus efficacement aux différents projets de loi concernant les chemins ruraux. Dès que le pôle juridique d'ÉquiLiberté en a eu connaissance, il a rejoint ce Collectif, ainsi que de nombreuses associations et particuliers partout en France, déterminés à défendre les chemins.

NOS **CHEMINS** **EN** **DANGER**

Ce Collectif fait un **important travail législatif** afin de présenter des modifications substantielles du code rural pour mieux protéger les chemins ruraux contre les risques d'aliénation par certains riverains.

Cette **mission est difficile**, car entre les projets de loi initiaux et les lois définitives, les textes sont constamment remaniés par les différents intervenants : députés, sénateurs, ministères. Il s'agit donc pour le collectif de suivre ces allers et retours et de proposer, par ses contacts, des modifications positives, tant qu'un texte est modifiable.



Parallèlement, le Collectif s'est fortement impliqué dans l'**aide aux défenseurs des chemins** en leur donnant tous les conseils nécessaires pour éviter les annexions et ventes. Ce service a permis dans de nombreuses régions de France de faire réfléchir et reculer les collectivités désireuses de se débarrasser de cet important patrimoine rural. Des **conseils juridiques** sont disponibles pour vous aider dans votre démarche au niveau local.

ÉQUILIBERTE **S'ENGAGE DANS UN** **COLLECTIF**

Pour défendre et entretenir nos chemins

Par ce Collectif, nous sommes regroupés, et c'est ensemble que nous menons des actions de lobbying pour faire voter une loi de protection, ainsi que des actions de terrain visant à empêcher les ventes injustifiées ou de copinage. Plus le nombre d'associations au sein du Collectif sera important, plus le Collectif aura du poids et pourra multiplier ses contacts avec les élus.

Vous pouvez être un acteur dans cette lutte. Vous pouvez soutenir ces actions, en adhérant, association ou particulier. **Rejoignez nous**, pour la défense de nos chemins, et la libre circulation. Vous pouvez également être une sentinelle sur le terrain, soyez vigilant et signalez toute tentative d'aliénation d'un chemin. Ensemble, nous serons plus forts.

equiliberte.org

naturagora
chemins ruraux des hauts de france
sentiers du landais
CODEVER
tous en chemin rural.
mountain bikers foundation
les amis des chemins de Sologne
Association des randonneurs pédestre du sud de l'Aisne



CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE

Loi Dombrevail

Accueillir un équidé est un engagement pour une longue durée, qui demande du temps, et nécessite une bonne connaissance et compréhension de ses besoins physiques et comportementaux. L'acquisition et/ou l'accueil d'un équidé doit donc être un acte réfléchi en ayant conscience de la responsabilité que cela induit. Les ressources envisagées (espace disponible, alimentation, soins, ...) doivent être en adéquation avec ses besoins.

Ces considérations fondamentales doivent être prises en compte à tous les stades de vie de l'animal, et vous devez être en mesure de satisfaire à ses besoins pour respecter son bien-être. L'obligation, pour tout détenteur, (propriétaire ou non) d'attester de ses connaissances des besoins spécifiques des équidés a été introduite par la loi n°2021-1539, dite Dombrevail, visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. L'un des objectifs est de lutter contre le manque de connaissance des besoins des équidés, qui peut conduire à leur maltraitance.

ÉquiLiberté, par ses valeurs, adhère à cette mise en place du Certificat d'Engagement et de Connaissance. ÉquiLiberté organise des conférences sur les salons, et des soirées d'information en visio-conférence, animées par un vétérinaire, cavalier randonneur. Tous ses adhérents peuvent obtenir gratuitement le CEC en participant à ces ateliers.

Le CEC n'est pas un diplôme et ne nécessite aucune formation obligatoire. C'est une démarche dite de sensibilisation établie dans le cadre de la loi Dombrevail, qui consiste à parcourir et échanger avec un vétérinaire un document rassemblant les connaissances de base à maîtriser pour détenir un cheval.

Pour en savoir plus : l'association GEFA, notre partenaire, vous présente un dossier complet :



<https://gefa-asso.com>



BUREAU ÉQUILIBERTÉ NATIONAL

Président

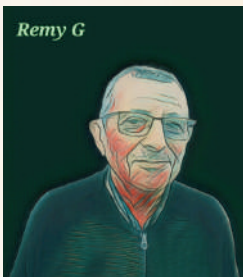
Secrétaire adjoint

Jean-Claude D

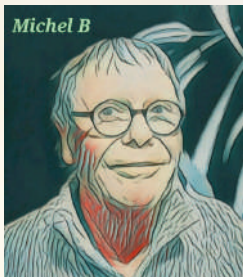


Secrétaire

Remy G



Michel B



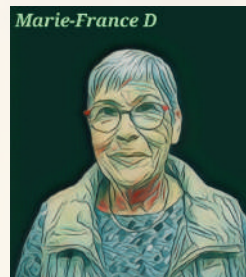
Trésorière

Paulette R



Trésorière adjointe

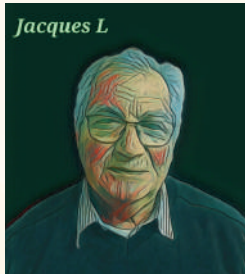
Marie-France D



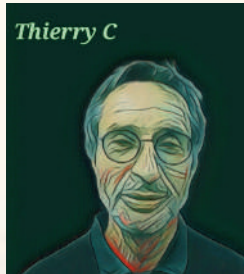
Maryse D



Jacques L



Thierry C

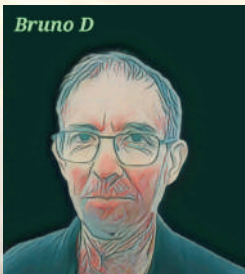


Martine B



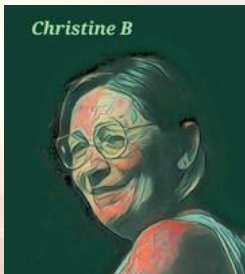
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bruno D



EQL 16 et 17

Christine B



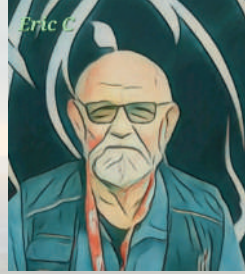
EQL 33

Clément D



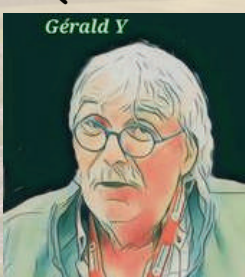
EQL 36

Eric G



EQL 37

Gérald Y



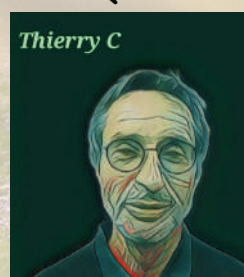
EQL 41

Regine B



EQL 44

Thierry C



EQL PQPB

Christian M



EQL 49

Maryse D



EQL 79

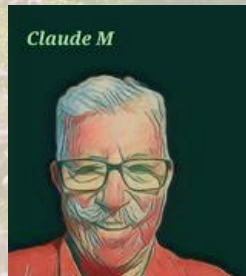
Paulette R



EQL 86

ancien président
national

Claude M



Représentante des
professionnels

Julie D



EQL 03

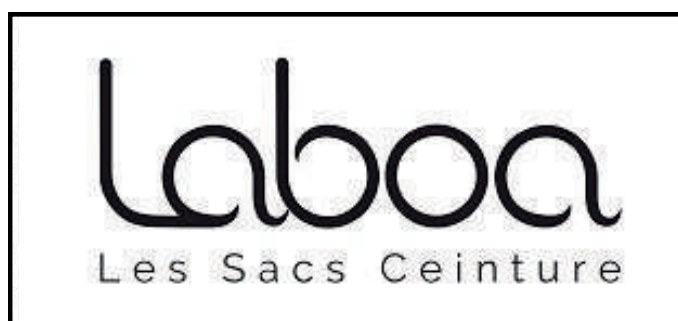
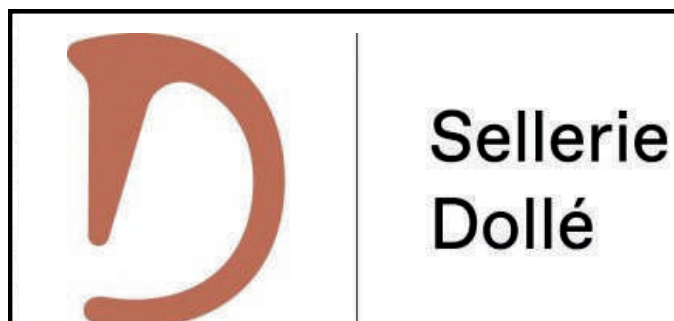
Départements en cours
de restructuration



EQL 72

Nos partenaires





Amitié



Convivialité



Randos



Évasion



Patrimoine



REJOIGNEZ-NOUS !